

Voûtes translucides  
Type I  
Type II  
Type III

Cadres |

Systèmes d'ouverture  
Vérin à crémaillère  
Entraînement pneumatique  
Commande EFC

Accessoires  
**Grilles anti-chute**  
Grilles anti-grêle



## Grilles anti-chute pour voûtes translucides



### Être du côté sécuritaire.

Les toits plats font de plus en plus l'objet d'utilisations diverses et variées comme par exemple panneaux solaires, végétalisation du toit etc. Comme ces installations demandent un certain entretien, il se trouve que des personnes doivent régulièrement y monter. De ce fait, il est de plus en plus important, de prévenir les risques de chute. Les grilles anti-chute ISBA offrent une garantie de protection à longue échéance. Elles sont montées sur le cadre de la voûte et sont réalisées de manière standard en acier galvanisé. En option, elles peuvent être teintées selon la palette RAL.

La grille anti-chute ISBA peut aussi faire l'objet d'un montage ultérieur selon les normes en vigueur. Sa mise en place demande toutefois la pose d'un filet de protection.

La grille répond aux normes de la SUVA grâce à son maillage optimal selon le test éprouvé des 1200 Joule.

**Garantie anti-chute**

**Acier galvanisé**

**Montage ultérieur possible**

**Peut être combiné  
avec tous les systèmes  
d'ouverture**



Vue intérieure d'une voûte avec une grille anti-chute

## Matériau

Acier galvanisé

## Coloris

Standard gris.

Sur simple demande (et moyennant un supplément de prix), la grille peut être teintée selon la palette RAL.

## Sécurité

\* Le test 1200 Joule consiste en la chute d'un objet de 100 kg d'une hauteur de 1,2m.

La voûte avec sa grille est considérée comme résistante aux chutes en répondant aux critères de sélection SN EN 14963.

## Accessoires

Systèmes d'aération et pare-soleils (stores, Plissé, grille anti-insectes) ne sont pas entravés par les grilles anti-chute puisque ces dernières sont spécifiquement découpées selon les besoins.

## A quel moment les grilles anti-chutes doivent-elles être posées ?

Lorsque:

- le toit est accessible à des tiers
- le toit dispose de voies et issues de secours non protégées
- le toit est équipé de coupoles et voûtes translucides ne pouvant être reconnues comme telles en cas de travail nocturne ou en cas de déblaiement de neige
- des installations techniques devant être révisées régulièrement sont disposées sur le toit
- le toit fait l'objet d'une plantation.

## Caractéristiques techniques

Ecartement du maillage	100 x 100 mm
Transmission de lumière	88 % par m <sup>2</sup>
Testé	oui selon le test 1'200 Joule*